

## Energie

## Gaz, mines, EnR... Les chantiers prioritaires de 2018

• **Le choix des fournisseurs pour le plan «Gas to power» démarre l'an prochain**

• **La reconduction de l'accord sur le gaz avec l'Algérie n'est plus une priorité**

• **Les objectifs fixés en matière d'énergies renouvelables facilement atteints!**

LE ministère de l'Energie, des Mines et du Développement durable a décliné, le 30 octobre, le détail de son plan d'action 2017-2021. Plusieurs nouveautés ont été annoncées par Aziz Rabbah et son staff. Produits pétroliers, gaz naturel, mines et géologie, énergies renouvelables,

électricité... tous les secteurs concernés ont été passés au crible.

■ **«Gas to power»: Choix des fournisseurs dès 2018**

Comme nous l'avions annoncé sur nos colonnes (cf. [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)), le projet Gas to power vise la réalisation, notamment, d'un terminal gazier pour contribuer à l'importation des besoins du pays en gaz naturel. Ces besoins sont estimés à environ 5 milliards de m<sup>3</sup> par an. Et ce, conformément aux grandes lignes de la feuille de route pour le développement du gaz naturel au Maroc mise en place en décembre 2014. La nouveauté annoncée porte sur la soumission d'offres non engageables par de grands fournisseurs russes et qataris ainsi que des traders internationaux. Sur la base de ces demandes, le conseiller commercial engagé par l'ONEE établira une short-list à soumettre au gouvernement pour discussion. Le choix des fournisseurs pour alimenter

**Recherche des hydrocarbures**

- Nombre de sociétés: 23
- Superficie globale: 321.000 km<sup>2</sup> sur 900.000 km<sup>2</sup>
- Concessions en on-shore: 9 unités
- Permis pétroliers: 93 dont 64 en offshore
- Autorisations de reconnaissance: 5 licences
- Production: 50,6 millions de m<sup>3</sup> de gaz et 4,841 t de condensats en 2016. □

cette plateforme de stockage sera acté en 2018.

■ **GME: Le Maroc dans une situation confortable**

Le département de l'Energie et des Mines avance que le développement du projet «Gas to power» et les gisements découverts à Tendirra et au Gharb permettent au Maroc d'être dans une position confortable lors des négociations avec l'Algérie (Sonatrach) et l'Espagne. «Le gazoduc est une plateforme qui ne peut être abandonné. Il pourra servir à alimenter le Portugal et l'Espagne et même pour acheminer le gaz naturel de Tendirra», précise Abderrahim El Hafidi, secrétaire général du département de l'Energie. C'est dire que la reconduction de l'accord sur le gazoduc Maghreb Europe (GME) n'est plus une priorité ou une nécessité. Tout dépendra de la négociation et des termes du contrat. Pour rappel, le gazoduc deviendra propriété du Maroc en 2021, après expiration de l'accord de concession signé avec l'Espagne. Ce qui encouragera la volonté du Royaume de devenir un hub énergétique régional.

■ **EnR: Les objectifs seront dépassés!**

Les objectifs fixés visant à porter la part des énergies renouvelables de 42% de puissance installée prévue en 2020, à 52% à l'horizon 2030, seront largement dépassés promet la tutelle. Un projet de stratégie nationale d'efficacité énergétique a été élaboré visant d'atteindre une économie d'énergie de 5% en 2020 et 20% à l'horizon 2030. Cette feuille de route a été approuvée par le Conseil de gouvernement le 22 juin 2017 et attend son adoption par le Conseil des ministres. Elle cible les secteurs les plus énergivores, en particulier les transports, les bâtiments et l'industrie, ainsi que l'agriculture et l'éclairage public. Selon la tutelle, l'effort sera déployé pour mobiliser les

ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre cette stratégie. La feuille de route devra être déclinée en plans et programmes régionaux qui seront mis en place en partenariat avec les collectivités territoriales, en particulier les régions. La première phase de cette stratégie sera mise en œuvre dans le cadre d'un contrat-programme pour la période 2017-2021 entre l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), les départements ministériels concernés et les collectivités territoriales, en particulier les régions.

Par ailleurs, il est prévu d'élaborer une stratégie nationale de valorisation énergétique de la biomasse. Elle sera déclinée en objectifs clairs et en plan d'actions à court et moyen termes. Il est également prévu de déterminer les gisements en énergie géothermique. Autre nouveauté, la mise en place d'un portail électronique pour la publication des sites qualifiés pour abriter les projets électriques de sources renouvelables afin de les mettre à la disposition des investisseurs.

■ **Mines: Nécessité d'une révolution!**

Le secteur minier avance à deux vitesses. Le phosphate accapare 90% de la production et une industrie développée qui positionne le Maroc au rang de premier exportateur mondial. Mais là où le bât blesse c'est que le secteur minier hors phosphates représente 10% de la production. «Nous avons besoin d'une révolution pour valoriser le potentiel qui est encore sous-exploité», souligne la tutelle. De nombreux défis persistent, notamment la faiblesse de l'exploration du territoire et du taux de couverture géologique. Ce qui rend difficile l'exploration de nouveaux gisements. «L'exploitation minière artisanale dans la région minière de Tafilat et de Figuig se caractérise par une faible contribution dans la production minière nationale, bien que cette région possède d'importantes ressources. Le sous-sol marocain n'est pas encore suffisamment exploré, vu que l'activité de l'exploration des hydrocarbures ne concerne qu'un tiers de la superficie des bassins sédimentaires», regrette le ministre Aziz Rabbah. Par ailleurs, le taux de forage au niveau national n'est que de 0,05 puits par 100 km<sup>2</sup>, contre 10 puits par 100 km<sup>2</sup> au niveau mondial. D'ambitieux objectifs ont été mis en place. Ils visent à tripler le chiffre d'affaires actuel (plus de 15 milliards de DH), à multiplier par 10 les investissements dans la recherche et l'exploration minières pour atteindre 4 milliards de DH et créer 30.000 emplois directs, soit deux fois le nombre de postes actuels (cf. [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)). □

Nadia DREF